

INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE



Division
de la Scolarité
ref : 2010
Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27 76 35
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon
cedex 4

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Collèges et Lycées publics et privés
Lycées agricoles

Monsieur Laurent DUHAMEL, professeur des
écoles, responsable local de l'enseignement du
centre pénitentiaire du PONTET
Madame Véronique SAMOKINE chef du service
Unité Centre de Jour
- pour information

Avignon le 22 décembre 2010

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation - session 2011
Réf : ma circulaire du 9 novembre 2010

Faisant suite à la circulaire susvisée, je vous informe que les sujets du concours cité en objet
pourront être retirés à partir du

mardi 15 mars 2011
à la Division de la Scolarité porte 202

Vous voudrez bien trouver ci-après détaillées les modalités de transmission des travaux
réalisés par les élèves. (cf annexe technique)

Je vous précise à cet égard qu'aucune inscription préalable auprès de mes services n'est
nécessaire.

Je tiens à rappeler que le Concours de la Résistance constitue un instrument de formation
civique irremplaçable et vous encourage vivement à susciter la participation la plus large
possible au devoir de mémoire.

Signé : Bernard LELOUCH

PJ : annexe technique
5 bordereaux

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION
SESSION 2011



ANNEXE TECHNIQUE

I Instructions générales

Il conviendra de respecter impérativement la procédure suivante :

- > tous les devoirs devront porter le cachet de l'établissement,
- > les bordereaux récapitulatifs joints seront complétés en fonction du niveau et du type de réalisation et préciseront le nom du professeur responsable .

II Devoirs en temps limité

En aucun cas, les sujets académiques ne sauraient être diffusés avant la date de l'épreuve, soit le mardi 22 mars 2011 .

Les temps de composition devront être respectés et les bordereaux récapitulatifs distincts suivant la nature de l'épreuve choisie par l'élève (composition ou étude de documents) complétés des coordonnées des élèves et de leur numéro d'anonymat .

Afin de faciliter le travail du jury de correction, les professeurs procéderont, après lecture des devoirs, à un pré- classement de l'ensemble des copies de leurs élèves. Ils porteront sur celles-ci un numéro d'ordre à l'encre rouge dans le coin supérieur droit. Ce pré-classement conditionnera la correction des copies par les membres du jury.

L'ensemble des travaux devra m'être adressé pour le mardi 29 mars 2011, délai de rigueur.

Je vous précise à ce propos que seuls seront examinés les travaux recensés sur les bordereaux.

INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE



Division
de la Scolarité
ref : 2010

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ

Téléphone
04 90 27 76 35

Fax
04 90 27 76 79

Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon
cedex 4

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Collèges et Lycées publics et privés
Lycées agricoles

Monsieur Laurent DUHAMEL, professeur des
écoles, responsable local de l'enseignement du
centre pénitentiaire du PONTET
Madame Véronique SAMOKINE chef du service
Unité Centre de Jour
- pour information

Avignon le 22 décembre 2010

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation - session 2011
Réf : ma circulaire du 9 novembre 2010

Faisant suite à la circulaire susvisée, je vous informe que les sujets du concours cité en objet
pourront être retirés à partir du

mardi 15 mars 2011
à la Division de la Scolarité porte 202

Vous voudrez bien trouver ci-après détaillées les modalités de transmission des travaux
réalisés par les élèves. (cf annexe technique)

Je vous précise à cet égard qu'aucune inscription préalable auprès de mes services n'est
nécessaire.

Je tiens à rappeler que le Concours de la Résistance constitue un instrument de formation
civique irremplaçable et vous encourage vivement à susciter la participation la plus large
possible au devoir de mémoire.

Signé : Bernard LELOUCH

PJ : annexe technique
5 bordereaux



ANNEXE TECHNIQUE

I Instructions générales

Il conviendra de respecter impérativement la procédure suivante :

- > tous les devoirs devront porter le cachet de l'établissement,
- > les bordereaux récapitulatifs joints seront complétés en fonction du niveau et du type de réalisation et préciseront le nom du professeur responsable .

II Devoirs en temps limité

En aucun cas, les sujets académiques ne sauraient être diffusés avant la date de l'épreuve, soit le mardi 22 mars 2011 .

Les temps de composition devront être respectés et les bordereaux récapitulatifs distincts suivant la nature de l'épreuve choisie par l'élève (composition ou étude de documents) complétés des coordonnées des élèves et de leur numéro d'anonymat .

Afin de faciliter le travail du jury de correction, les professeurs procéderont, après lecture des devoirs, à un pré- classement de l'ensemble des copies de leurs élèves. Ils porteront sur celles-ci un numéro d'ordre à l'encre rouge dans le coin supérieur droit. Ce pré-classement conditionnera la correction des copies par les membres du jury.

L'ensemble des travaux devra m'être adressé pour le mardi 29 mars 2011, délai de rigueur.

Je vous précise à ce propos que seuls seront examinés les travaux recensés sur les bordereaux.



Avignon, le 23 décembre 2010



**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

**Division
de la Scolarité**

Référence
2010

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27 76 35
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Inspectrices et Inspecteurs
de l'Education nationale chargés de circonscription

Objet : treizième édition de « La semaine du jardinage pour les écoles »

Depuis 1999, « la semaine du jardinage pour les écoles » est l'occasion pour des classes maternelles et élémentaires de suivre chez des professionnels des ateliers pratiques et pédagogiques de découverte des plantes, d'initiation au jardinage et de sensibilisation au respect de la nature.

La treizième édition de cette opération se déroulera **du 14 au 20 mars 2011**. Elle sera organisée par le Groupement national interprofessionnel des semences et plantes, FranceAgriMer, la Fédération nationale des métiers de la jardinerie et le ministère de l'agriculture, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Placée sous le signe de la gourmandise, cette manifestation permettra de faire comprendre aux enfants les liens entre les plantes et notre alimentation. Les ateliers proposés seront l'occasion de leur faire découvrir l'extraordinaire diversité végétale et de les sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement. A la fin des animations, les enseignants recevront un kit pour élaborer un projet pédagogique de jardinage à l'école.

Vous pouvez vous connecter sur le site www.jardinons-alecole.org pour toute information complémentaire.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé : Bernard LELOUCH



